

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006****S3 Edition Gold CH****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

S3 Edition Gold CH

Code du produit:

103041  
103040B  
103042  
103046  
103046E  
103046B**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de nettoyage pour voitures

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société

SCHOLL Concepts GmbH

Rue

Polish & Pad Manufaktur  
Maybachstrasse 7

Lieu

D-71686 Remseck

Téléphone

+49 (0) 7141 29299 - 0

Téléfax

+49 (0) 7141 29299 - 10

e-mail

info@schollconcepts.com

Internet

www.schollconcepts.com

**Fournisseur**

Société

Pro-Market GmbH

Rue:

Müllisperg 15

Lieu

CH-CH-8722 Kaltbrunn

Téléphone

0041-55283-3144

Téléfax

0041-55283-2373

Interlocuteur

Stoll

Téléphone

0041-55283-3144

e-mail

kurt.stoll@promarket.ch

Internet

www.promarket.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0) 7141 29299 - 0 (8h - 16h) Schweiz: 044 251 51 51 oder 145

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**
**S3 Edition Gold CH**
**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
920-901-0	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)	10 - < 15 %
	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
01-2119456810-40		
232-455-8	white mineral oil ( petroleum )	1 - < 5 %
8042-47-5		
	Asp. Tox. 1; H304	
01-2119487078-27		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyen d'extinction approprié**

Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### S3 Edition Gold CH

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Evacuation: voir paragraphe 13

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

##### Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de nettoyage pour voitures

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1344-28-1	Aluminium (trioxyde de di-)	-	10		VME (8 h)	
56-81-5	Glycérine (aérosols de)	-	10		VME (8 h)	

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1344-28-1	Aluminium (trioxyde de di-)	-	10		VME (8 h)	
56-81-5	Glycérine (aérosols de)	-	10		VME (8 h)	

8042-47-5	white mineral oil ( petroleum )					
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	160 mg/m <sup>3</sup>		
56-81-5	glycerol					
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	56 mg/m <sup>3</sup>		

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006****S3 Edition Gold CH****Mesures d'hygiène****Protection des yeux/du visage****Protection des mains****Protection de la peau****Protection respiratoire**

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèles de gants recommandés : HyFlex® Foam (EN 420, EN 388 (3131))

Porter un vêtement de protection approprié.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006****S3 Edition Gold CH****SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique	Pâte
Couleur	blanc
Odeur:	caractéristique

**Testé selon la  
méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): 7,8

**Modification d'état**

Point de fusion	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	>61 °C
Combustion entretenue:	

**Inflammabilité**

solide	non déterminé
gaz	non applicable
Limite inférieure d'explosivité	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité	7 vol. %

**Température d'auto-inflammabilité**

solide	non déterminé
gaz	non applicable
Température de décomposition	non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur:  
(à 20 °C) 0,4 hPaDensité (à 20 °C): 1,15 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

**Solubilité dans d'autres solvants** non déterminé

Coefficient de partage non déterminé

Viscosité dynamique  
(à 20 °C) 25000-30000 mPa·s

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant 28,10 %

**9.2. Autres informations****SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**

**S3 Edition Gold CH**

**10.4. Conditions à éviter**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.5. Matières incompatibles**

aucune/aucun

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucune information disponible.

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)				
	par voie orale	DL50	5000 mg/kg	Rat	OCDE 401
	dermique	DL50	5000 mg/kg	Rat	OCDE 402
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	2500 mg/l	Rat	OCDE 403
8042-47-5	white mineral oil ( petroleum )				
	par voie orale	DL50	>5000 mg/kg	Rat	OECD 401
	dermique	DL50	>2000 mg/kg	Lapin	OECD 402
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	>5000 mg/l	Rat	OECD 403

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(NTP):

(IARC):

(OSHA):

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**

**S3 Edition Gold CH**

**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance		Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	>1000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC	1000 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		
8042-47-5	white mineral oil ( petroleum )						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	>100 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA Dossier	
	Toxicité pour les poissons	NOEC	0 mg/l	28 d	QSAR	ECHA Dossier	
	Toxicité pour les algues	NOEC	>=100 mg/l	72 d	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA Dossier	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance		Méthode	Valeur	d	Source
	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)					
	OECD 301 F		31,3 %	28	ECHA Dossier	
	On a établi la dégradabilité inhérente.					
8042-47-5	white mineral oil ( petroleum )					
	OECD 301F		31,3 %	28		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)					

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### S3 Edition Gold CH

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
8042-47-5	white mineral oil ( petroleum )	>4

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Quantité dégagee:

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

##### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Quantité dégagee:

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

##### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### S3 Edition Gold CH

<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Passenger LQ: Quantité dégagée:	
<b>Transport aérien (ICAO)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Passenger LQ: Quantité dégagée:	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	non
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucune information disponible.
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	non applicable
Energie nominale:	Wh

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### Information supplémentaire

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV): 14,29 % (164,335 g/l)

2004/42/CE (COV): 14,29 % (164,335 g/l)

Sous-catégorie selon la directive 2004/42/CE:

##### Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC , 79/117/EEC , 689/2008/EC

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D)

1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### Aine/tuote listattu seuraavissa kansallisissa luetteloissa

l'Europe / Suisse	EINECS/ELINCS/NLP	oui
Taiwan	NECI	inconnu
Nouvelle-Zélande	NZIoC	inconnu
USA	TSCA	oui
le Canada	DSL	oui

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006****S3 Edition Gold CH**

	NDSL	inconnu
l'Australie	AICS	oui
Japan	MITI	oui
	ISHL	inconnu
China	IECSC	oui
Korea	KECI/ECL	oui
Phillipines	PICCS	inconnu

**SECTION 16: Autres informations**

Date de révision: 08.12.2015

Numéro de révision: 1,05

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

© by SCHOLL Concepts GmbH